

- ◆ **Durée** : 8 heures
- ◆ **Support** : 400 diapositives
- ◆ **Objectifs de la formation**
- ◆ **Public**. Conseils en gestion de patrimoine : avocats, experts comptables, commissaires aux comptes, CGP, notaires, juristes, fiscalistes, collaborateurs. Dirigeants d'entreprise.
- ◆ **Pré-requis** : aucun.
- ◆ **Animateur** : [Henry Royal](#)
- ◆ **Conditions, convention** : [présentiel](#) ou [FOAD](#)

Maîtriser la fiscalité de la transmission d'entreprise et les applications de la holding pour le patrimoine professionnel et privé. Choisir les options juridiques et fiscales les mieux appropriées. Grâce à de nombreux exemples concrets, proposer les schémas juridiques les plus efficaces et les options fiscales les plus avantageuses.

### ◆ Programme de la formation

#### **I. Pourquoi une holding et laquelle ?**

Finalités d'une holding  
Définitions juridique, comptable, fiscale  
Holding animatrice ou passive ?  
Effet de levier juridique : le contrôle  
Panorama de la fiscalité du dirigeant  
Holding à l'IR ou à l'IS ? SARL, SAS ou société civile ?

Les effets de leviers fiscaux ; conditions à remplir ; les montages à risque  
Régime mère-fille. Régime des titres de participation. Régime de l'intégration fiscale  
Focus : régime mère-fille et holdings animatrice, mixte, passive

#### **II. – Fiscalité de la transmission d'entreprise**

1. Mutations à titre onéreux  
Impôt sur la plus-value. Sursis, exonérations. Droits d'enregistrement
2. Mutations à titre gratuit : droits de mutation
  - a) Règles civiles  
Réserve et quotité disponible. Les donations de titres
  - b) Fiscalité : régime de droit commun  
Calcul des droits. Solutions pour optimiser la fiscalité
  - c) Pactes Dutreil  
Engagements collectif et individuel. Opérations interdites et autorisées.
3. Stratégies fiscales : chronologie des opérations et abus de droit

#### **III. - La holding. Applications**

1. Transmettre l'entreprise à un enfant  
Donation de la pleine propriété des titres : pacte Dutreil avec soulte (LBO familial)  
Donation-partage de la nue-propriété
2. Transmettre l'entreprise à plusieurs héritiers  
Réaliser un partage égalitaire en valeur, confier les pouvoirs à un enfant  
Concilier les intérêts du majoritaire et des minoritaires, stabiliser l'actionnariat  
Maintenir des revenus, conserver les pouvoirs de gestion  
Transmettre aux enfants et obtenir un capital dans les meilleures conditions fiscales
3. Equilibrer patrimoine privé et patrimoine professionnel  
Concilier transmission familiale et cession à des tiers  
La holding de rachat
4. Reprendre une entreprise : la holding de reprise
5. Dissocier patrimoine professionnel et patrimoine privé